



- 4) *Langues : Parler couramment le français.*
- 5) *Compétences en Informatique : Avoir des compétences de base en informatique pour utiliser Word, Power point (ce cours comprend des activités avec un Ordinateur pour faire la présentation des rapports sur l'emploi, de faire un plan d'action, etc.).*
- 6) *Santé : Etre en bonne santé à la fois physique et mentale pour participer au programme au Japon. Il est préférable que les femmes enceintes ne postulent pas en raison des risques potentiels pour la santé et la vie de la mère et du fœtus.*
- 7) *Age : (i) ne pas être supérieur à cinquante (50) ans pour le directeur d'établissement d'EFTP, ou (ii) être compris entre trente (30) et quarante-cinq (45) ans pour les instructeurs.*

**(2) Qualifications recommandables**

*Considérations de genre : La JICA Promeut l'égalité des sexes. Les femmes sont encouragées à postuler pour le programme.*

**3. Les documents à soumettre par les postulants sont :**

- 1) *Formulaire d'application : Il doit-être rédigé en français.*
- 2) *Copie de la première page de leur passeport.*

**4. L'échéance fixée pour :**

- 1) *La soumission des documents originaux au **Service de Correspondance du MPCE** et de leur copie à la **JICA et au Service de Formation du MPCE : 29 octobre 2018.***
- 2) *L'entrevue du MPCE et de la JICA avec les candidats désignés par l'INFP : **13 novembre 2018 à 10h00 am au local du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).***

Vous remerciant d'ores et déjà pour votre collaboration, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) saisit l'occasion pour vous renouveler, Monsieur le Directeur, l'assurance de sa haute considération.

